Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-16**

Lampe fluo-compacte de classe A (DOM)

1. Secteur d'application

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, dans les départements d'outre-mer.

2. Dénomination

Mise en place d'une lampe fluo-compacte (LFC) de classe A (ou encore appelée lampe basse consommation) de type professionnel, d'une durée de vie de 10 000 heures ou plus ou de 15 000 heures ou plus.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Information sur la durée d'utilisation en heure par type de lampe.

4. Durée de vie conventionnelle

- 4,3 ans (lampe 10 000 heures ou plus)
- 6,4 ans (lampe 15 000 heures ou plus)

5. Montant de certificats en kWh cumac

LFC de durée de vie 10 000 heures ou plus	LFC de durée de vie 15 000 heures ou plus
410	**590**